22.07.2022 – 09:47 Uhr

Embargo de l'UE sur l'or russe : la Suisse doit s'aligner

Berne, le 22 juillet 2022 – L'Union européenne a renforcé, hier, ses sanctions contre la Russie et interdit désormais toute importation d'or d'origine russe. L'UE suit ainsi le durcissement des sanctions des membres du G7. Le Conseil fédéral doit lui aussi donner un signal fort en décrétant un embargo sur l'or russe.

L'UE a adopté hier un nouveau train de sanctions à l'égard de la Russie. Elle a notamment interdit l'importation d'or d'origine russe, y compris les bijoux. Une occasion en or pour le Conseil fédéral de renforcer lui aussi ses sanctions contre la Russie et de renoncer à toute importation directe ou indirecte d'or en provenance de ce pays. C'est la seule manière de garantir que la Suisse ne contribue pas, directement ou indirectement, à financer la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine.

La Suisse a importé 3089 kilos d'or russe en mai et 284 kilos en juin de cette année. Si les examens des douanes ont révélé que cet or n'a vraisemblablement pas été produit après le 7 mars 2022, le doute plane sur l'origine de cet or. Il pourrait être lié à des personnes sous sanctions qui auraient cherché à le blanchir en Suisse.

Les importations d'or russes ont ravivé les tensions dans le secteur des métaux précieux en Suisse. Les interprétations des règles en vigueur divergent. La Swiss Precious Metals Institute, nouvellement créée, ainsi que la raffinerie Valcambi indiquent que l'or produit par les raffineries russes après le 7 mars peut être importé et transformé par les essayeurs du commerce. Une interprétation contraire à celle des douanes suisses. De son côté, la faitière des raffineries suisses (ASFCMP) indique que tout risque de participer à l'effort de guerre est inacceptable. « Un embargo sur l'or russe permettrait de clarifier les différentes interprétations de la législation et d'avoir une interdiction claire appliquée à l'ensemble des entreprises », déclare Marc Ummel, responsable des matières premières chez SWISSAID.

Importations indirectes

Certains pays ont déjà contourné les sanctions qui leur étaient imposées en faisant raffiner leur or par des plaques tournantes comme les Emirats arabes unis. Lors de l'importation, seul le dernier pays où l'or a été transformé est communiqué. L'UE indique clairement dans ses nouvelles sanctions que les importations « directes et indirectes » d'or russes sont interdites. La Suisse doit s'aligner sur cette formulation et s'assurer qu'aucun or russe ne parvienne sur son sol via des intermédiaires. SWISSAID demande que le réel pays d'origine soit déclaré en cas d'importation d'un pays tiers, et que des contrôles soient effectués pour s'assurer que l'or importé ne soit pas lié à des personnes ou entités sous sanctions. Ce n'est qu'à travers ces mesures que la Suisse pourra éviter tout risque de financement de la guerre à travers le commerce de l'or.

Thaïs In der Smitten
SWISSAID
Medien und Kampagnen

Natel: + 41 (0)77 408 27 65
Zentrale: + 41 (0)31 350 53 53
th.indersmitten@swissaid.ch
www.swissaid.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100072962/100892807 abgerufen werden.